

Communiqué de presse
du Comité International d'Accompagnement de la Transition (CIAT)

1. Le CIAT condamne avec la dernière énergie l'assassinat prémédité d'un officier et de huit soldats Bangladais de la MONUC par des miliciens de l'Ituri. L'attaque des miliciens est survenue le 25 février près de la localité de Kafe où les soldats de la MONUC protégeaient 8,000 personnes déplacées par ces mêmes miliciens. Il s'agit d'une attaque brutale contre des militaires de l'ONU dont le seul objectif est d'assurer la sécurité des populations civiles. Elle a eu lieu alors même qu'une délégation du CIAT se trouvait dans la région afin d'étudier les raisons de la reprise des violences en Ituri.

2. Le CIAT est gravement préoccupé par les activités illégales et criminelles des différentes milices en Ituri et de leurs chefs militaires et politiques, y compris ceux qui ont été récemment intégrés dans les FARDC et sont à Kinshasa. Le CIAT se réfère, notamment, à Floribert Ndjabu, président du FNI, à Goda Sukpa, ancien commandant militaire du FNI et à Etienne Lona, actuel commandant militaire du FNI. Il se réfère aussi à Thomas Lubanga, président de l'UPC et à Bosco Tanganda, commandant militaire de l'UPC dont la milice a blessé plusieurs militaires de la MONUC au cours des dernières semaines. Il se réfère enfin à Germain Katanga, responsable du FRPI qui est solidairement responsable de la reprise des violences en Ituri et qui fait obstruction à l'application des décisions de justice.

3. Le CIAT demande la traduction immédiate en justice des responsables, des commanditaires et des exécutants de cet acte ignoble. En outre le CIAT lance un appel au gouvernement de la transition pour qu'il renforce son appui aux autorités du district et au programme de désarmement et de réinsertion communautaire en Ituri. Il demande aux miliciens de s'enrôler dans ce programme qui leur garantit une réinsertion dans la vie sociale et économique. Le CIAT met en garde leurs chefs respectifs contre tout sabotage de ce programme, qui fait partie des mesures de pacification prises dans le cadre de la préparation aux élections sur l'ensemble du territoire de la RDC.

4. [Le CIAT est composé des cinq pays membres permanents du Conseil de Sécurité (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie), de la Belgique, du Canada, de l'Afrique du Sud, de l'Angola, du Gabon, de la Zambie, de l'Union Européenne (Commission et Présidence), de l'Union Africaine (Commission et Présidence) et de la MONUC.]

Fait à Kinshasa, le 28 février 2005